

**Statement of the Chairman**

**Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions**

**23 November 2020**

**Eighteenth annual progress report on the implementation of the capital master plan**

*(ACABQ report: A/75/589; related report of the Secretary-General: A/75/302)*

Mr Chairman,

I am pleased to introduce the Advisory Committee's report on the eighteenth annual progress report on the implementation of the capital master plan.

The Committee trusts that the Secretary-General will closely monitor the ongoing arbitration proceedings and undertake further efforts to limit the financial liability of the Organization, to the extent possible. The Committee recommends that the Secretary-General provide updated information on the status of the cases and their financial impact in his next progress report.

The Committee also recommends that the Secretary-General gather lessons learned related to the arbitration cases in the capital master plan, with a view to avoiding litigation as much as possible and protecting the rights of the United Nations in other capital projects.

With respect to utility efficiencies, the Committee trusts that the Secretary-General will report on efficiency gains and on the implementation of the new energy management tool as well as its costs in his next progress report.

Thank you, Mr. Chairman.

**Déclaration du Président**

**Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

**Le 23 novembre 2020**

**Dix-huitième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement**

*(Rapport du Comité consultatif : A/75/589; rapport correspondant du Secrétaire général : A/75/302)*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du Comité consultatif sur le dix-huitième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement.

Le Comité compte que le Secrétaire général suivra de près la procédure d'arbitrage en cours et s'efforcera de limiter, dans la mesure du possible, la responsabilité financière de l'Organisation. Il recommande au Secrétaire général de communiquer dans son prochain rapport des informations sur l'état d'avancement de ces procédures et leur incidence financière.

Le Comité recommande également que le Secrétaire général recueille les enseignements tirés des affaires d'arbitrage concernant le plan-cadre d'équipement, afin d'éviter autant que possible les litiges et de protéger les droits de l'Organisation dans d'autres projets d'équipement.

En ce qui concerne l'efficacité énergétique, le Comité espère que le Secrétaire général rendra compte des gains d'efficacité et de la mise en œuvre du nouvel outil de gestion de l'énergie, ainsi que de ses coûts, dans son prochain rapport.

Monsieur le Président, je vous remercie.